
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 20 juin 2024

Protégeons notre eau : 40 M€ pour restaurer la Loire

La reconquête de la ressource en eau est une priorité pour la Région des Pays de la Loire qui s'est également fortement investie pour restaurer la Loire et ses bassins versants. Le programme de travaux de rééquilibrage « Contrat pour la Loire 2021-2026 » entre dans sa dernière phase. L'objectif est de retrouver un fonctionnement de la Loire plus naturel et dynamique grâce à des interventions de remodelage sur les anciens ouvrages de navigation et la création d'une zone de transition en amont de Nantes, pour contribuer au rehaussement du niveau des fonds. 40 M€ sont consacrés à cette dernière phase de travaux 2024-2026, co-financée par la Région, l'Etat et l'Union Européenne. L'assemblée régionale a voté ce jour l'attribution de l'aide régionale à hauteur de 11,26 M€.

Le fonctionnement de la Loire a été considérablement modifié au cours du temps par les aménagements pour favoriser la navigation ou l'extraction de granulats entre autres, qui ont eu pour conséquence l'enfoncement du lit du fleuve et une baisse de la biodiversité. Ces importants travaux de rééquilibrage concrétisent les premières réflexions, les études et la concertation engagées il y a plus de 20 ans. Depuis 2021, plus de 16,3 M€ de subventions régionales ont déjà été consacrés à ce programme ambitieux.

L'engagement régional sur 2024-2026 est estimé à 11,26 M€ sur un coût total de près de 40 M€. Les actions financées portent sur le rehaussement du lit de la Loire, la restauration des annexes hydrauliques, les actions transversales de communication et animation, les actions d'évaluation du Contrat pour la Loire, et la gestion et l'acquisition des zones humides. Ces actions sont co-financées par l'agence de l'eau (18 M€), l'Union Européenne (8 M€) et les maîtres d'ouvrages du contrat (Voies navigables de France et les collectivités concernées).

Au cours de cette session et dans le cadre du Contrat Loire et ses Annexes 2024-2026, le Conseil régional a, par ailleurs, validé dès à présent, **l'engagement de trois opérations** pour un montant de 9,8 M€, dont l'opération emblématique sur le secteur de Bellevue :

- Une aide à l'animation du Contrat pour la Loire pour le Conservatoire d'espace naturel (CEN) Pays de la Loire ;
- 2 actions portées par Voies navigables de France :
 - o Achèvement des travaux de remodelage des épis sur le secteur d'Ancenis (aide régionale 0,5M€), la 1^{ère} partie des travaux ayant déjà été financée en 2022 ;
 - o La construction du seuil de « Bellevue » à Sainte Luce sur Loire qui va débiter à l'automne 2024 (aide régionale de 9,36 M€), l'objectif étant de recréer une zone de transition entre la Loire estuarienne aval, profonde et chenalisée, et la Loire en amont à restaurer.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carte de localisation des principaux travaux sur le lit mineur

LA LOIRE ENTRE LES PONTS-DE-CÉ ET SAINT-NAZAIRE

